

Désensablement du port : colère des plaisanciers



La polémique

Rien ne va plus entre le comité de défense des plaisanciers et les élus du conseil départemental. Il est loin le temps où, à l'unisson, les conseillers départementaux et les représentants du comité de défense des usagers du port de Portbail (CDUPP) se déplaçaient à Saint-Lô et ailleurs pour se faire entendre. **« Au début, il y a eu un réel investissement des élus et notamment de Jean Morin pour porter ce dossier »**, se souvient Yannick Lecerf.

Un départ main dans la main. **« Mais dès que cela s'est compliqué un peu, les conseillers départementaux locaux ont commencé à botter en touche en disant qu'ils n'avaient pas la maîtrise du dossier. Ils sont dans l'opposition, donc il ne faut pas se leurrer. Nous communiquons uniquement avec Jean Morin, président de la Société publique locale (SPL) (conseiller départemental de La Haye-du-Puits et vice président). Seulement depuis une semaine, c'est silence radio, plus personne ne répond à nos courriers »**.

Impatience alimentée par le doute

Au départ, la remise à l'eau des bateaux était fixée au 1^{er} mai, **« puis début juin et maintenant, c'est le 15 juin pour les premiers bateaux. Mais on n'y croit plus du tout. Quand on voit l'état du port en ce moment, ce n'est pas réaliste par rapport à ce qui reste à évacuer. Une partie des plaisanciers pourra peut-être accéder au premier ponton remis en place, mais pas les autres. Ce qui va créer de la zizanie entre nous. Ceux qui sont au mouillage à l'entrée attendront probablement longtemps ! »**

Depuis plus de deux mois, l'entreprise hollandaise (sous traitante) aspire les sédiments et les rejette vers le large. « **On le dit depuis le début : nous sommes convaincus que le moyen technique retenu n'est pas le bon** », insistent les plaisanciers.

Durant quelques jours, une évacuation mécanique, avec des engins de chantier, a complété ce dispositif. Ils sont repartis. La raison ? Aucune communication sur ce point. Dans son dernier courrier transmis au CDUPP le 13 mai, Jean Morin confirme « **qu'aucun moyen technique, viable techniquement et financièrement, n'a pu être identifié avec la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour réduire significativement la durée de ce dragage** ».

Un courriel dans lequel le président de la SPL confirme néanmoins « **une fin de ce chantier vers le 20 juin** ». Ainsi, les 324 bateaux en attente de mise à l'eau devraient intégrer le bassin d'échouage avant le passage du Tour de France. Un « **euphémisme** », selon le CDUPP.